



## Les droits des plaideurs non représentés à la division de première instance

- 1 Si vous n'avez pas d'avocat, vous devez suivre les mêmes règles de procédures devant être suivies par les avocats agréés et les représentants expérimentés. Vous pouvez vous familiariser avec les règles de pratique de l'OATH en les lisant en ligne au <https://www1.nyc.gov/site/oath/trials/rules-of-practice.page>
- 2 Vous jouissez des mêmes droits que les personnes représentées. Chacune des parties a le droit de faire une déclaration liminaire au début du procès. Vous pouvez également exposer votre plaidoyer final à la fin du procès avant que le dossier soit clos. Si le juge de première instance le permet, vous pourrez soumettre vos conclusions écrites après la clôture du procès. Le juge vous imposera un délai pour la soumission de cette déclaration, si elle est permise.
- 3 Vous avez le droit d'appeler des témoins. Si un témoin refuse de se présenter au procès, vous pouvez demander au juge administratif de signer un subpoena ad testificandum, ou une assignation à comparaître, exigeant la présence de la personne afin qu'elle puisse témoigner à votre procès. Les formulaires d'assignation se trouvent sur le site Web de l'OATH, au <https://www1.nyc.gov/site/oath/trials/trial-related-forms.page> (allez sur "Subpoena To Testify"). Après la signature de l'assignation par le juge, il est de votre responsabilité de vous assurer de la réception de l'assignation par la personne concernée.
- 4 Vous avez également le droit de demander au juge administratif de signer un subpoena duces tecum, ou assignation à produire des pièces, à l'endroit de la partie adverse ou d'une tierce partie. Une fois signé par le juge administratif, ce document va exiger que la partie produise des pièces ou autres choses pendant ou avant le procès. Après la signature de l'assignation par le juge, il est de votre responsabilité de vous assurer de sa réception par la personne à laquelle vous demandez les pièces. Ce formulaire est également disponible sur le site Web de l'OATH, au <https://www1.nyc.gov/site/oath/trials/trial-related-forms.page> (allez sur "Subpoena to Supply Documentation").
- 5 Pendant le procès, vous pouvez procéder à l'interrogatoire de vos témoins, mais vous pouvez seulement poser des questions relatives aux réclamations et défenses du dossier.

The screenshot shows the OATH website interface. The main navigation bar includes 'About', 'Trials', 'Hearings', 'Clerk's Office', 'Conflict Resolution', and 'Institute'. The 'Trials' section is active, showing 'Overview', 'Rules of Practice', 'Trial Calendar', and 'Decisions'. The 'Trial-Related Forms' section is highlighted, listing 'Notice of Appearance', 'Submit Intake Online', and three subpoena forms: 'Subpoena To Testify', 'Subpoena To Supply Documentation', and 'Subpoena To Testify and Supply Documentation'. Red arrows from the text in the adjacent list point to the 'Subpoena To Testify' and 'Subpoena To Supply Documentation' titles.



## Les droits des plaideurs non représentés à la division de première instance

Chacune des parties aura l'occasion de d'interroger ses témoins et ceux de la partie adverse. Vous avez également le droit d'émettre des objections aux questions posées à un témoin par la partie adverse. Vous pouvez également émettre une objection à l'usage par la partie adverse d'un document ou autre pièce en particulier. Si une objection est émise, le juge décidera de qui a raison et de ce qui sera admis au dossier.

- 6 Vous pouvez également choisir de témoigner pour votre compte. Vous recevrez un traitement identique à celui de tout autre témoin sauf que vous aurez la permission de parler sous forme narrative. Cela signifie que vous pourrez donner votre version des faits. Les avocats de la partie adverse auront l'occasion de vous poser des questions, ainsi que le juge de première instance. Vous pouvez apporter des notes ou un plan pour vous aider dans votre témoignage.
- 7 Vous avez le droit conformément au Cinquième Amendement de la Constitution de ne pas témoigner si votre témoignage aurait tendance à montrer que vous êtes coupable de crime. Mais si vous choisissez de ne pas témoigner à l'OATH, le juge de l'OATH pourrait en conclure que votre silence signifie que votre témoignage n'aurait pas été en votre faveur.
- 8 Vous avez également le droit de demander au juge si vous pouvez introduire des documents ou autres preuves documentaires au dossier. Si vous désirez introduire des pièces à conviction, vous devez apporter des copies de toutes les pièces pour les autres parties. N'oubliez pas la copie qui sera introduite comme preuve, et une copie pour le témoin. Apportez également une copie pour vous-même. Si vous comparez par vidéo, veuillez vous assurer d'avoir les preuves sous format électronique (par exemple une photo de votre document ou de votre preuve) afin que vous puissiez les envoyer par courrier électronique au juge et aux autres parties.
- 9 Si à n'importe quel moment vous changez d'avis et désirez la représentation d'un avocat, veuillez en avvertir le Juge Administratif.
- 10 Les décisions de l'OATH dans le cadre de dossiers similaires au vôtre peuvent être retrouvées dans la base de données de l'OATH sur notre site Web au <https://www.nyc.gov/site/oath/trials/search-decisions.page>. Vous pouvez effectuer votre recherche à l'aide des mots clés.

The screenshot shows the website interface for the NYC Office of Administrative Trials and Hearings. At the top, there is a navigation bar with the NYC logo, the office name, and a search bar for all NYC.gov websites. Below this is a header section with the text 'Independent and Impartial Administrative Law Court' and the OATH logo. A main navigation menu includes 'Home', 'About', 'Trials', 'Hearings', 'Clerk's Office', 'Conflict Resolution', and 'Institute'. Below the navigation menu are four large buttons: 'Overview', 'Rules of Practice', 'Trial Calendar', and 'Decisions'. The 'Decisions' button is highlighted. Below the buttons, there is a section titled 'Search Decisions' with a search bar and a dropdown menu set to 'OATH database'. There are also links for 'Search Decisions' and 'BenchNOTES Newsletter'.